

N° de la résolution
Ou annotation

**Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
École du PLEIN-COEUR**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE DU PLEIN-CŒUR**

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 5 septembre 2018 à la salle publique de l'école du Plein-Cœur à 18 h 30.

ÉTAIT PRÉSENTS COMME PARENT

M ^{me} Anick Marchand	M ^{me} Marjolaine Delisle
M. Dominic Lasnier	M. David Neveu
M ^{me} Julie Chagnon	M. Yannick Desservettaz
M ^{me} Geneviève Duval	M ^{me} Véronique Plante
M. Pascal Blanchette	M ^{me} Michèle Le Risbé
M ^{me} Jennie Tremblay	M. Bruno Schuehmacher
M ^{me} Diane Trépanier	M ^{me} France Lachaîne
M ^{me} Jessica Bailey	M ^{me} Nancy Briand
M ^{me} Jennifer Proulx	M ^{me} Cynthia Duchesne
M ^{me} Marylène Roy	M ^{me} Josée Héon
M ^{me} Élise Gagné	M ^{me} Caroline Ferland
M ^{me} Julie Pelletier	M ^{me} Isabelle Turcot
M. Jocelyn Ledoux	M ^{me} Josiane Labonté
M ^{me} Marie-Eve St-Laurent	M ^{me} Annie Guay
M ^{me} Michèle Laberge	M ^{me} Maryse Chagnon

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

M. Hugues Gendron, directeur

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 30

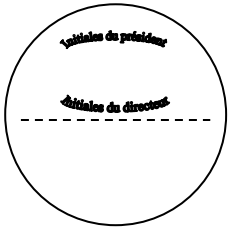
La présidente, M^{me} Michèle Le Risbé, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Hugues Gendron souhaite la bienvenue à tous.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M^{me} Michèle Laberge, appuyé par M. Bruno Schuehmacher et résolu :



N° de la résolution
Ou annotation

**Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
École du PLEIN-COEUR**

QUE M^{me} Jennie Tremblay agisse comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18/19 - 002

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Michèle Le Risbé, appuyé par M^{me} Diane Trépanier et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18/19 - 003

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par M^{me} Marie-Ève St-Laurent, appuyé par M^{me} Jennie Tremblay et résolu :

QUE le procès-verbal du 20 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

M^{me} Michèle Le Risbé présente les membres qui ont constitué le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

6. PRÉSENTATION DU RÔLE DU CE

M^{me} Michèle Le Risbé présente le rôle du CE. Toute décision du CE est prise dans le meilleur intérêt des élèves.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CE 2017-2018

M^{me} Michèle Le Risbé fait le bilan des résolutions adoptées, de la distribution des fonds de compagnes de financement, le budget de l'école, le code de vie



N° de la résolution
Ou annotation

Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS École du PLEIN-COEUR

de l'école, les projets approuvés au sein de l'école et les sujets dont on nous informe.

8. PRÉSENTATION DU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Nadia Dubé et M. Bruno Schuehmacher étaient les représentants en 2017-2018. Il y a une discussion sur les intérêts et les attentes auprès de la Commission scolaire. Il est aussi mentionné qu'il y a possibilité d'échanger entre les représentants de diverses écoles.

9. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTIONS

Il est proposé par M^{me} Michèle Le Risbé, appuyé par Diane Trépanier et résolu :

QUE les procédures d'élection soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Mme Diane Trépanier propose Hugues Gendron et celui-ci accepte.

11. ÉLECTIONS

Les parents qui se présentent font une brève description de leur intérêt pour le poste.

a) Représentants de parents (2 postes) + substituts (max. 5)

Proposition 1 : M. Yannik Desservettaz **accepte** la proposition.

Proposition 2 : M. Dominic Lasnier **accepte** la proposition.

Proposition 3 : M^{me} Marjolaine Delisle **accepte** la proposition.

ATTENDU QUE le nombre de candidats qui acceptent est supérieur au nombre de places vacantes, il y a un vote;

À la suite du résultat du vote, il est résolu :

18/19- 004

18/19 - 005



N° de la résolution
Ou annotation

**Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
École du PLEIN-COEUR**

QUE M. Dominic Lasnier et M^{me} Marjolaine Delisle soient élus au conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Parents substitués au conseil d'établissement :

M. Ghislain Marcotte propose d'avoir des parents substitués. La proposition est appuyée par Audrey Tremblay.

Proposition 1 : M^{me} Julie Pelletier **accepte** la proposition.

Proposition 2 : M^{me} Michèle Laberge **accepte** la proposition.

Proposition 3 : M^{me} Caroline Ferland **accepte** la proposition.

Proposition 4 : M. Bruno Schuhmacher **accepte** la proposition.

Proposition 5 : M^{me} Josiane Labonté **accepte** la proposition.

Proposition 6 : M. Yannik Desservettaz **accepte** la proposition.

ATTENDU QUE le nombre de candidats qui acceptent est supérieur au nombre de places vacantes, il y a un vote;

À la suite du vote, il est résolu :

QUE M^{me} Julie Pelletier, M^{me} Michèle Laberge, M^{me} Caroline Ferland, M. Bruno Schuhmacher et M^{me} Josiane Labonté soient élus substitués au conseil d'établissement pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Représentants au comité des parents de la CSS (1 poste + 1 substitut)

Le choix se fera à la première rencontre du conseil d'établissement.

18/19 - 006



N° de la résolution
Ou annotation

**Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
École du PLEIN-COEUR**

18/19 - 007

12. RAPPORT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

M. Yannick Desservettaz présente les diverses activités de l'OPP (Halloween), soirée pizza collation pour tous, journal de l'école, gestion de la campagne de financement, soirée cinéma, Pâques, collation des grades, soirée dansante, etc. Il est demandé une implication des parents puisqu'il y a un grand besoin de parents bénévoles.

13. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

M. Bruno Schuehmacher propose la reconduite de l'OPP Mme Jessica Bailey appuie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

Mme Michèle Le Risbé fait la description du comité EHDAA et la clientèle à qui peut s'adresser ce comité. L'AGA aura lieu le 2 octobre 2018.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Dominic Lasnier, appuyé par Mme France Lachaine et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18/19 - 008

Le président d'assemblée

Le directeur



N° de la résolution
Ou annotation

Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
École du PLEIN-COEUR
